



## COMMUNICATION BOURGMESTRE



*Chers Concitoyens,*

*Depuis le 1er avril 2019, les services du SPF Finances ne sont plus accessibles au public sauf sur rendez-vous auprès d'un des "Infocenter" dont les adresses sont disponibles via le lien suivant : <https://finances.belgium.be/fr/site/infocenters>*

*Les divers renseignements cadastraux sont accessibles à chaque contribuable (détenteurs d'un droit réel immobilier au titre de possesseur, propriétaire, emphytéote, superficiaire ou usufruitier) via le site MyMinfin, onglet « Mon habitation et mes biens immobiliers » accessible via le lien <https://eservices.minfin.fgov.be/myminfin-web/> après identification.*

*Les demandes d'extraits cadastraux sont à demander, soit via le site MyMinfin accessible via le lien <https://eservices.minfin.fgov.be/myminfin-web/>, soit via l'adresse courriel [meow.contentieux.information.hainaut@minfin.fed.be](mailto:meow.contentieux.information.hainaut@minfin.fed.be) ou à l'adresse SPF Finances-AGDP-Centre ME Hainaut-Service contentieux et information, rue des Arbalestriers, 25 7000 Mons. J'attire votre attention sur le fait que le tarif des demandes introduites en ligne est réduit à 25% par rapport aux demandes effectuées par les autres canaux de communication.*

*Le plan parcellaire cadastral, lui, est consultable gratuitement via le site MyMinfin susmentionné.*

*Mon secrétariat et moi-même restons à votre entière disposition au 071/79.70.41.*

*Votre Bourgmestre*

*Bruno LAMBERT*